

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 22 DÉCEMBRE 2010
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS :

**Conseillers (ère) : M. Marcel Nadeau
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu**

ABSENT : M. Louis-Marie Proulx

Il est **19h00**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente

Convocation et objet

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter ses sujets suivants :

- 1. Adoption du budget de l'année 2011**
- 2. Adoption du rapport triennal, s'il y a lieu**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de la séance**

1. Adoption du budget de l'année 2011

10-289 **ATTENDU QUE** le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des revenus au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE le conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le règlement numéro 181.

2. Adoption du rapport triennal d'immobilisations

Aucun rapport triennal d'immobilisations.

3. Période de questions

4. Levée de la séance

10-290 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de lever la session à 19h15.

.....
Jean-Pierre Bélanger, maire

.....
Josette Bouillon, directrice générale